GRAND CONSEIL

Postulat Françoise Morel/Jacques Crausaz 206.02
SAS

Unité multidisciplinaire de santé des adolescents

(dépôt)

Les jeunes ont la particularité de traduire leurs difficultés affectives ou psychologiques au travers de leur corps. Fatigue, maux de tête, envie de vomir, malaises, troubles du sommeil, etc. autant de symptôme qu'il va falloir déchiffrer.

L'UMSA (structures développée au CHUV) propose une démarche intégrée dans laquelle on trouve des médecins spécialisés, une diététicienne, une conseillère en planning familial, un psychologue. Pour notre canton, une équipe de ce type, travaillant en liaison avec d'autres organismes (les services sociaux, les médiateurs scolaires, animateurs de jeunesse) répond à un manque urgent.

Nous demandons au Conseil d'Etat l'étude de la réalisation d'une telle structure dans notre canton.

(Sig.) Françoise Morel et Jacques Crausaz, député(e)s
et 25 cosignataires

(développement: transmis ultérieurement)

20 mars 2002